



PRIÈRE ET RECONNAISSANCE DES TERRITOIRES

TREIZE HEURES TRENTE

Le projet de loi mentionné ci-après, dont l'objet a été indiqué, est lu une première fois :

(N° 238) — *Loi sur la responsabilisation des foyers de soins personnels (modification de diverses lois)/The Personal Care Home Accountability Act (Various Acts Amended).*

(M. GERRARD)

Conformément au paragraphe 28(1) du *Règlement*, M. le ministre JOHNSTON, M^{me} MARCELINO, M. le ministre NESBITT, M. MALOWAY et M. le ministre TEITSMA font des déclarations de député.

Les pétitions qui suivent sont présentées et lues devant l'Assemblée législative du Manitoba :

M. GERRARD — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à établir des partenariats avec des organisations qui offrent des services de soutien individuel et de groupe et des ressources en ligne aux enfants et aux adultes ayant des troubles des fonctions exécutives et dont le QI est supérieur à 75 — notamment des vidéos en ligne qui mettent en vedette des personnes ayant des troubles des fonctions exécutives (« personnes visées »), qui font de la sensibilisation et qui présentent une approche axée sur les forces permettant à de telles personnes de développer pleinement leurs fonctions exécutives, un manuel dressant la liste de toutes les ressources destinées aux personnes visées, des modules d'apprentissage et des vidéos éducatives portant sur des tâches quotidiennes faisant appel aux fonctions exécutives ainsi qu'une série de webinaires gratuits permettant aux personnes visées d'avoir accès aux services de soutien du gouvernement —, à améliorer le financement des Services d'intégration communautaire des personnes handicapées et d'autres organisations pouvant offrir de l'aide aux personnes visées afin de réduire les temps d'attente pour ceux qui ont besoin d'y avoir accès, à reconnaître que les personnes visées ayant un QI normal à élevé peuvent fort probablement occuper des emplois rémunérés à condition de bénéficier d'un certain appui, à mettre en place des initiatives — y compris des campagnes de sensibilisation — pour aider les personnes visées à obtenir des emplois et à les conserver, à reconnaître que les personnes qui aident les personnes visées sont des partenaires essentiels, à permettre à ces personnes de soutien de les accompagner, peu importe leur âge, dans les hôpitaux ou au besoin dans d'autres circonstances, et à exiger que les enseignants suivent durant leurs études postsecondaires des cours sur les troubles d'apprentissage, y compris les troubles des fonctions exécutives, pour qu'ils comprennent mieux ces troubles, pour qu'ils puissent mieux enseigner et pour qu'ils aident à mettre fin à la discrimination subie par les personnes visées dans les salles de classe.

M^{me} LATHLIN — Demande visant à exhorter le ministre de l'Infrastructure à effectuer une évaluation de la route provinciale secondaire n° 224 et à procéder aux réparations adéquates au moyen de fonds publics le plus rapidement possible.

M. MALOWAY — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à collaborer avec les municipalités afin de créer un programme incitatif provincial — notamment sous la forme d'un remboursement de taxe — qui encouragerait les particuliers et les chefs d'entreprise à acheter des systèmes de sécurité homologués.

À la demande du leader du gouvernement à l'Assemblée, l'Assemblée convient d'interrompre ses travaux pour une heure, soit de 17 à 18 heures.

M. le *ministre* TEITSMA propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 38 — *Loi modifiant la Loi sur le privilège du constructeur (paiement rapide)/The Builders' Liens Amendment Act (Prompt Payment)*.

(Recommandé par la lieutenant-gouverneure)

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* TEITSMA intervient.

MM. SANDHU, GERRARD et LAMONT posent des questions au ministre.

Le débat se poursuit.

MM. SANDHU et LAMONT interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

M. le *ministre* TEITSMA dépose le message de la lieutenant-gouverneure recommandant l'affectation de recettes publiques à l'application du projet de loi 38.

(Document parlementaire n° 55)

M. le *ministre* PIWNIUK propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 21 — *Loi modifiant le Code de la route/The Highway Traffic Amendment Act*.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* PIWNIUK intervient.

MM. BUSHIE et LAMONT posent des questions au ministre.

Le débat se poursuit.

MM. BUSHIE et LAMONT interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

M. le *ministre* REYES propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 36 — *Loi modifiant la Loi sur les pratiques d'inscription équitables dans les professions réglementées/The Fair Registration Practices in Regulated Professions Amendment Act*.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* REYES intervient.

M^{mes} MARCELINO et LAMOUREUX posent des questions au ministre.

Le débat se poursuit.

M^{mes} MARCELINO et LAMOUREUX interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

Conformément au paragraphe 2(10) du *Règlement*, le débat est interrompu afin de mettre aux voix les motions de deuxième lecture des projets de loi désignés étant encore à l'étude.

M. le *ministre* GOERTZEN propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 11 — *Loi de 2023 visant la réduction du fardeau administratif et l'amélioration des services/The Reducing Red Tape and Improving Services Act, 2023*.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* GOERTZEN intervient.

M. SANDHU et M^{me} LAMOUREUX posent des questions au ministre.

Le débat se poursuit.

M. SANDHU et M^{me} LAMOUREUX interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

M. le *ministre* GOERTZEN propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 34 — *Loi modifiant la Loi sur les services de police/The Police Services Amendment Act*.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* GOERTZEN intervient.

M. WIEBE et M^{me} LAMOUREUX posent des questions au ministre.

Le débat se poursuit.

M. WIEBE et M^{me} LAMOUREUX interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

M^{me} la *ministre* SQUIRES propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 32 — *Loi concernant les services à l'enfant et à la famille (champ de compétence autochtone et modifications connexes)/An Act respecting Child and Family Services (Indigenous Jurisdiction and Related Amendments)*.

(Recommandé par la lieutenant-gouverneure)

Il s'élève un débat.

M^{me} la *ministre* SQUIRES intervient.

N. FONTAINE et M. GERRARD posent des questions à la ministre.

Le débat se poursuit.

N. FONTAINE et M. GERRARD interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

M^{me} la *ministre* SQUIRES dépose le message de la lieutenante-gouverneure recommandant l'affectation de recettes publiques à l'application du projet de loi 32.

(Document parlementaire n° 56)

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. le *ministre* EWASKO tendant à la deuxième lecture et au renvoi en comité du projet de loi 35 — *Loi modifiant la Loi sur l'administration scolaire (brevets d'enseignement et conduite professionnelle)/The Education Administration Amendment Act (Teacher Certification and Professional Conduct)*.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. le *ministre* GOERTZEN tendant à la deuxième lecture et au renvoi en comité du projet de loi 6 — *Loi modifiant la Loi sur la Société d'assurance publique du Manitoba/The Manitoba Public Insurance Corporation Amendment Act*.

La période des questions se poursuit.

MM. WIEBE et LAMONT posent des questions au ministre.

Le débat se poursuit.

MM. WIEBE et LAMONT interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

M. le *ministre* GOERTZEN propose, au nom de M. le *ministre* NESBITT, la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 13 — *Loi modifiant la Loi sur la conservation de la faune/The Wildlife Amendment Act*.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* NESBITT intervient.

T. LINDSEY et M. GERRARD posent des questions au ministre.

Le débat se poursuit.

T. LINDSEY et M. GERRARD interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

M. le *ministre* JOHNSON propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 31 — *Loi n° 2 modifiant la Loi sur le soin des animaux/The Animal Care Amendment Act (2)*.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* JOHNSON intervient.

MM. BRAR et GERRARD posent des questions au ministre.

Le débat se poursuit.

MM. BRAR et GERRARD interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. le *ministre* GOERTZEN tendant à la deuxième lecture et au renvoi en comité du projet de loi 7 — *Loi modifiant la Loi sur la réglementation des alcools, des jeux et du cannabis/The Liquor, Gaming and Cannabis Control Amendment Act*.

Lundi 17 avril 2023

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

La séance est levée à 19 h 24 et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 10 heures.

La présidente,

Myrna Driedger